

Le logement—Loi

nombreux propriétaires bénéficiant d'une aide gouvernementale, dont certains habitent toujours leur demeure, qui ne peuvent payer les intérêts sur leur hypothèque, surtout si le taux d'intérêt a augmenté suite au renouvellement de l'hypothèque. En plus de ces renouvellements, les propriétaires subissent les effets de l'inflation dans tous les autres secteurs de l'économie.

Il est arrivé que la SCHL revende à un prix inférieur à la valeur marchande des maisons acquises grâce au PAAP, et nous avons dénoncé cette pratique à la Chambre.

M. McDermid: C'est arrivé dans la plupart des cas.

Mme Mitchell: Ces maisons, il aurait sans aucun doute fallu les conserver pour les louer. Pourquoi les avoir vendues? Pourquoi ne pas les avoir offertes à ceux qui en avaient besoin?

M. McDermid: Que pensez-vous de ceux qui sont restés dans leur maison?

Mme Mitchell: Le député aura bientôt son tour. Le bill C-89 encourage les prêteurs à vendre eux-mêmes les maisons en cas de défaut de paiement, pour éviter des pertes financières à la SCHL.

M. Cosgrove: Ainsi qu'au contribuable.

Mme Mitchell: Cela n'aide pas les gens à garder leur maison. Je voudrais demander au ministre, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, de nous expliquer, à l'étape du comité, comment cette modification des règlements concernant l'assurance aidera les propriétaires à garder leur maison.

M. Cosgrove: Oui, cela réduit leurs impôts.

Mme Mitchell: J'aimerais parler du renouvellement des hypothèques. J'ai traité longuement de ce sujet, de la question de différer les intérêts hypothécaires, dans mon intervention relative au budget de novembre dernier. Depuis lors, j'ai vérifié le cas de beaucoup de personnes que j'avais données en exemple. J'ai constaté, bien sûr, qu'elles sont encore plus qu'alors dans le marasme, car le report des intérêts hypothécaires, que le gouvernement et le ministre avaient présenté comme planche de salut, ne règle pas leur problème. En effet, elles vont rester dans la même situation exactement mais avec un coût beaucoup plus élevé et une dette à vie beaucoup plus élevée, et elles seront acculées à perdre leur maison dans un an d'ici.

J'ai eu beau poser la question, je n'ai trouvé personne qui aura droit aux subventions offertes à une partie des indigents et des désespérés, aux propriétaires à bas revenu qui n'ont pas acquis d'avoir propre dans leur maison.

M. Cosgrove: Je vais vous envoyer les 600.

Mme Mitchell: Je ne pense pas qu'il en existe parce que, bien sûr, très rares sont ceux qui entrent dans une maison sans avoir versé quelque chose comptant.

M. Murphy: Oui, Joe Clark, Pierre Trudeau.

Mme Mitchell: Les deux chefs des autres partis seraient les seuls à y avoir droit.

Je répète ma déclaration de novembre au sujet du programme de renouvellement des hypothèques qui va être autorisé dans le bill C-89. Au lieu d'abaisser les taux hypothécaires, le gouvernement va subventionner continuellement les taux d'intérêt hypothécaire élevés. Au lieu d'exiger des banques qu'elles créent un portefeuille hypothécaire à taux abordables avec les milliards de profits qu'elles réalisent, le gouver-

nement va garantir des programmes permettant de différer les intérêts, qui vont permettre aux prêteurs hypothécaires de gagner des milliers de dollars de plus mais les propriétaires vont rester endettés pour la vie. Le programme de renouvellement hypothécaire sera donc un programme d'usure garantie, parrainé et encouragé par le gouvernement.

M. Cosgrove: Et le gouvernement du Manitoba.

Mme Mitchell: Ce n'est pas une solution au problème des propriétaires de maison.

Je voudrais, en terminant, rappeler que le Nouveau parti démocratique craint que ce projet de loi ne serve qu'à limiter encore plus la SCHL à un rôle d'assureur, à diminuer encore la responsabilité directe de la société en ce qui concerne les programmes de construction de logements et l'aide accordée à ce titre, auxquels le gouvernement devrait donner la priorité. Je recommande donc que le gouvernement retire le bill C-89 ou le remanie de façon à restructurer la SCHL et en faire une société nationale du logement dotée de pouvoirs et d'une autorité réels pour planifier à long terme nos besoins en matière de logement. Pourquoi ne nous doterions-nous pas d'un programme quinquennal pour le logement? Nous en avons bien un pour la Défense nationale. Tandis que nous y sommes, pourquoi ne disposerions-nous pas également d'une partie des crédits à la Défense? Cette société administrerait directement les hypothèques dans le cadre d'un programme contrôlé d'intérêts hypothécaires à long terme; elle serait en mesure d'aider directement à la construction et au développement de logements locatifs et sociaux à prix raisonnable, enfin, elle pourrait acquérir et administrer des propriétés immobilières et des terres de la Couronne sur lesquelles seraient construits des logements, pour assurer l'investissement à l'avenir.

La politique du gouvernement, de la société canadienne d'hypothèques et de logement et du ministère des Travaux publics dont le ministre est également responsable, tend à favoriser la vente à perte des biens de la Couronne au lieu de permettre la création, de concert avec les administrations municipales, de banques de terrains; ces mêmes terrains pourraient ainsi être loués à bail pour la construction de logements à prix raisonnable.

Enfin, nous réclamons la création immédiate d'un fond national d'investissement dans le logement de 500 millions de dollars qui serviraient à la mise en chantier de 220,000 unités de logements, à la fois à but lucratif et sociaux, initiative qui créerait 92,000 emplois dont les secteurs de la construction et de la transformation du bois auront bien besoin en 1982.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre! En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Nepean-Carleton (M. Baker)—a) Le gouvernement du Canada—Le démantèlement de l'Office de tourisme d'Ottawa à Yarmouth, (N.-É.) b) L'opinion fournie par le ministre; l'honorable député de York-Peel (M. Stevens)—a) L'économie—Les facteurs examinés